

#5

HIVER
2022

LA ROCHE MAGAZINE

BULLETIN MUNICIPAL

P.14 URBANISME & QUALITÉ DE VIE

COMMENT CONSTRUIRE
TOUT EN PRÉSERVANT
L'ENVIRONNEMENT ?

La patinoire rochoise,

STAR INCONTESTABLE

de cet hiver

avec ces 10 400 entrées !



L'Office de Tourisme, organisateur de Rondes et Lumières, se félicite de cette année 2021 avec ses 10 400 entrées patinoire en 6 semaines de présence. Entre les particuliers (8 800) et les scolaires (1 600), c'est le 4^{ème} meilleur score en 15 ans de patins à glace, alors même que le pass sanitaire était obligatoire !

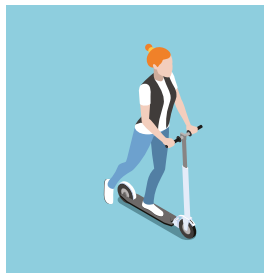


4 ACTU

Toute l'actualité d'un hiver qui a déjà bien commencé !

8 AMENAGEMENT

En février, les travaux de l'avenue Jean Jaures débutent avec quelques nouveautés.



10 DOSSIER

Brève rétrospective 2021 et en avant avec 2022...



14 URBANISME

On fait le point entre construction et préservation de l'environnement.

ET AUSSI...

16 TRIBUNE

17 SERVICE DE PROXIMITÉ

18 PRATIQUE ETAT-CIVIL

19 PORTRAIT

20 AGENDA



La Roche Magazine est un bulletin trimestriel édité par la Mairie de La Roche-sur-Foron, Hôtel de Ville - CS 10130 - 74800 La Roche-sur-Foron. Tél. : 04 50 25 90 00. www.larochesurforon.fr - Directeur de publication : Jean-Claude Georget - Photographies : Gilles Bertrand, Michel Pinier, Yves Mino, AdobeStock, Pexels, Freepik, Vinci Immobilier, Photothèque des Archives municipales de La Roche-sur-Foron. Conception et réalisation : Julien Lessigny. Impression : Uberti Jourdan - www.ubertijourdan.fr - Tirage : 6 000 exemplaires - Imprimé sur papier PEFC. Responsable traitement RGPD : Mairie de La Roche-sur-Foron.



L'ÉDITO DU MAIRE

Chères Rochoises, chers Rochois,

La crise sanitaire nous a de nouveau empêchés de vous retrouver dans ce moment fraternel que constitue la cérémonie des vœux. Ce premier bulletin de l'année est donc l'occasion de vous présenter mes meilleurs vœux (je le ferai également sur la page Facebook de la Ville). Que cette nouvelle année soit celle de l'espoir, des souhaits réalisés et de la santé la meilleure pour tous.

Je salue l'ensemble des forces vives de la ville et son remarquable tissu associatif, riche de ses nombreux bénévoles qui font battre le cœur de La Roche-sur-Foron.

Notre belle cité, ville centrale au cœur de la Haute-Savoie, dispose d'un attrait certain et rayonne bien au-delà de son bassin de vie. Elle possède une excellente desserte routière et ferroviaire (qui augmentera dans les années à venir), un patrimoine remarquable, une offre commerciale dynamique et de qualité.

Grâce à un dossier solide, La Roche est devenue lauréate du programme « Petites villes de demain » (la CCPR et les services de l'Etat sont engagés à ses côtés). Ainsi, elle pourra optimiser ses atouts et relever les défis futurs.

Par ailleurs, nous sommes prêts à finaliser le projet de Maison de santé, à engager la rénovation du collège public avec le Département, à développer de nouvelles mobilités douces (notamment entre la gare et le centre-ville), à dessiner un écoquartier dans la zone Tex proche de la gare, à accompagner Rochexpo qui va bénéficier prochainement d'une nouvelle halle moderne. Mon équipe et moi-même ferons face à ces enjeux essentiels pour les Rochois.es. Plus que jamais, soyons fiers de notre ville et de son territoire !

Jean-Claude Georget

Maire de la Roche-sur-Foron

Président de la CC du Pays Rochois

Appel à candidatures pour la mise en place d'un « Conseil des Séniors » porté par le CCAS

Ce Conseil des Séniors sera composé de personnes âgées de 60 ans ou plus, ayant pour résidence principale La Roche-sur-Foron, sans mandat électif.

Cette création s'inscrit dans une volonté municipale de démarche participative citoyenne et dans un souci de concertation de proximité.

Les objectifs du Conseil sont les suivants :

- Favoriser l'expression des séniors rochois pour des motifs d'intérêt général
 - Proposer et mener des projets
 - Être force de propositions pour les élus afin de répondre au mieux aux attentes des séniors rochois
- Le Conseil des Séniors sera notamment composé :

- de 10 membres issus du monde associatif,
- de 15 membres représentant les habitants,

désignés après tirage au sort parmi les personnes ayant fait acte de candidature dans les délais prévus, en priorisant une représentativité de l'ensemble des quartiers de la ville ainsi qu'une parité hommes/femmes.

Si vous souhaitez rejoindre cette instance de participation citoyenne, une lettre de candidature est à adresser au Président du CCAS, dans laquelle il vous faut mentionner vos coordonnées, votre date de naissance, vos motivations et le collège pour lequel vous postulez (collège des habitants ou collège des associations).

**A l'attention de Monsieur le Président du CCAS
CCAS/Mairie**

**70 avenue Jean Jaurès - CS 10130
74805 La Roche-sur-Foron Cedex**

Date limite du dépôt : le 28 février 2022



La résidence Autonomie « Les Rocailles du Verger »

Soucieuse de renforcer et développer le lien social et l'accès aux loisirs et à la culture des résidents (+ 60 ans), la résidence et son service animation sont à la recherche de bénévoles.

Les actions bénévoles seront encadrées par l'animatrice et la directrice de la Résidence, qui s'adapteront à vos envies et à vos disponibilités. Aucune compétence particulière n'est demandée, mais si vous avez des talents à transmettre, ils sont les bienvenus !

Organiser des ateliers spécifiques et des sessions jeux, accompagner des sorties en ville, ou effectuer des visites de convivialité, les formes de bénévolat sont multiples.

Plus d'informations : Résidence Autonomie « Les Rocailles du Verger » -

44 rue Sœur Jeanne Antide Thouret – 04 50 03 24 87 – lesrocailles@larochesurforon.fr



Le chalet sous la neige vers 1957-1958, Archives municipales de La Roche-sur-Foron, Fonds Paul GENTON, 45NUM33.

Clin d'œil historique de la Photothèque

Au pied de la Roche Parnal à 1545 m d'altitude, trône le chalet du CAF. Son histoire raconte une belle aventure née sous le signe de l'amitié.

L'idée a germé dans l'esprit de Louis Réal. Il l'expose à ses partenaires de la section rochoise du CAF. En 1954, Marcel Favre, propriétaire de l'alpage, cède un terrain à l'association qui fait venir un ancien grenier de Petit-Bornand.

Ce dernier est alors transformé en refuge par une équipe d'adhérents qui monte les matériaux à dos d'homme. Inauguré et béni en 1957, le chalet reste en activité jusque dans les années 1980.

Lieu de convivialité et de rencontres, il laisse de beaux souvenirs à de nombreux membres du CAF et promeneurs. Toujours propriétaire, le CAF continue à l'entretenir.

Contacts : 04 50 07 35 85

06 99 80 68 84

Mail : archives@larochesurforon.fr



Madame Rolande Jardez

Connue et très appréciée pour son attachement à l'autre, à l'humain, et pour son engagement qui s'est notamment illustré dans le domaine des affaires sociales. Dans les années 70, elle s'est lancée corps et âme et totalement impliquée dans la recherche de logements sociaux et de travail pour des réfugiés laotiens et vietnamiens venus s'installer dans notre commune. Elle ne faisait pas les choses à moitié Madame Rolande Jardez !

Première femme adjointe au Maire sous le second mandat de Monsieur Jean Morin en 1971 puis réélue en 1977 sous le mandat de Monsieur Albert Clavel.

Afin d'honorer le combat et la détermination de cette grande dame, le conseil municipal qui s'est tenu le 24 novembre 2021 a voté unanimement la dénomination de l'espace situé sous l'immeuble "le Vercelli" : "Place Rolande Jardez ».

BIBADOM (BIBliothèque À DOMicile)

Vous êtes dans l'impossibilité de venir à la Médiathèque, pour une courte ou longue période ? La Médiathèque vient désormais chez vous !

A qui s'adresse ce service ?

A toute personne, quel que soit son âge, se trouvant empêchée de se rendre à la Médiathèque (personne sortant d'hospitalisation, personne handicapée, personne non ou mal voyante...) Si vous avez un doute, demandez-nous !

A quoi sert ce service ?

Ce service vous permet d'emprunter des documents à votre domicile (livres, DVD, CD, journaux...) dans les mêmes conditions qu'à la Médiathèque.

A quelle fréquence puis-je emprunter des documents ?

Nous vous apportons et venons rechercher les documents une fois par mois, sur un créneau défini avec vous.

Comment bénéficier de ce service ?

En contactant la Médiathèque. Un bibliothécaire (bénévole ou salarié) viendra à votre domicile pour vous présenter le service, et vous pourrez ensuite choisir d'en bénéficier ou non. Il est nécessaire d'adhérer à la Médiathèque, ce que vous pourrez également faire depuis chez vous (nous nous occupons de tout !) Si vous le souhaitez, une personne de votre connaissance peut nous accompagner lors de la première visite.

**Médiathèque : 04.50.07.35.85 ou
mediatheque@larochesurforon.fr**

Merci aux bénévoles qui se sont déjà engagés pour la mise en place de ce service. Si vous souhaitez les rejoindre, n'hésitez pas à contacter la Médiathèque !



Les Cabanes à livres

Vous les avez forcément vues au coin d'un parc, sur le bord d'une route ou au milieu d'une place : les nouvelles cabanes à livres aux couleurs de la Roche-sur-Foron ont été mises en place cet automne.

Il y a désormais 6 cabanes, réparties dans la ville :

- Parc Andrevetan
- Place Clavel (proche de la mairie)
- Faubourg Saint Martin (à côté de la plaine de jeux)
- A l'entrée du parc du Château
- A la gare, côté Conciergerie
- Dans le parc de la MJC-Centre social

Leur but : permettre de diffuser des livres partout, tout le temps, gratuitement ! Le principe : regardez, choisissez, prenez le livre qui vous plaît, et déposez en échange (mais pas obligatoirement au même moment !) un autre livre.

Les cabanes ont été réalisées et mises en couleur par les services techniques de la ville.



Le service jeunesse en 2021

Tout au long de l'année, l'équipe du service jeunesse composée de Juliette, Lucas et Gaël propose aux jeunes de 12 à 17 ans différents temps d'activités :

- Les vacances scolaires avec des packs d'activités de 2 ou 3 jours.
- Des mini-camps ou séjours, comme l'échange avec Saint Renan.
- Des accueils libres au local, en gymnase ou en ville.
- Des ateliers dans les collèges de la Roche.

LES CHIFFRES



3 0 0

95

56

48

4

4

571

Le service jeunesse a proposé 48 journées d'animation pendant les vacances scolaires (hiver, été et automne), pour un total de 571 inscriptions et un taux de 95% de présence.

Les chiffres 44 % représentent le nombre de filles sur nos activités - 56 %, il s'agit du pourcentage de jeunes entre 11 et 13 ans inscrits lors des vacances.

En plus de notre accueil de loisirs, nous recevons des jeunes sur les mercredis après-midi ou dans les collèges. En tout c'est 300 jeunes différents sur l'année.

Pour l'année 2022, l'équipe du service jeunesse est encore plus motivée et souhaite développer encore le travail en partenariat.

Nos objectifs sont, de rendre acteurs les jeunes et de leur permettre un accès à la culture, aux sports et aux loisirs en favorisant les échanges et l'intégration de tous.

Parents, enfants, partenaires, si vous avez besoin d'informations, écrivez-nous :

ccas-jeunesse@larochesurforon.fr
Téléphone : 06 60 55 36 54





Avenue Jean Jaurès : la voie à suivre

Dès février 2022, les travaux de l'avenue Jean Jaurès débuteront pour une durée approximative de 18 mois. Ce chantier va permettre le renouvellement du réseau d'eau et d'égouts, mais aussi l'enfouissement du réseau électrique et télécom. Enfin, la création d'une vraie piste cyclable viendra couronner l'ensemble afin de faciliter les modes doux et décongestionner le trafic dans les années à venir.

C'est un chantier important qui se prépare à la Roche-sur-Foron. L'une des artères principales de la ville - l'avenue Jean Jaurès qui mène de la gare ferroviaire à la place de la Grenette - va subir de profonds changements. Justement, la profondeur, parlons-en : le réseau d'eau enterré à plus de 3,50 m, nécessite, par endroits, d'être remplacé en raison de son vieillissement et des fuites constatées. L'intégralité du réseau sera donc renouvelé (eaux pluviales, eaux usées et eau potable) tandis que le coût sera réparti entre la Communauté de Communes du Pays Rochois et la ville de la Roche-sur-Foron (voir encadré).

DES NUISANCES MAÎTRISÉES

Bien sûr, le réaménagement de la voirie occasionnera des perturbations durant ces 18 mois. Pour limiter les nuisances et faciliter la vie des

riverains durant cette période, il est convenu que les travaux s'effectuent en 5 tronçons. Cette solution va permettre de créer des déviations assez courtes et de conserver le passage des véhicules d'urgences et de livraisons, ainsi que des transports publics, tout en préservant l'accès piéton. Le tronçon en face de l'école Notre Dame débutera et se terminera durant les vacances scolaires de l'été 2022 afin de limiter la gêne. Quant aux habitants, ils seront informés en avance des coupures d'eau et des nouveaux points de collecte d'ordures ménagères en fonction des zones de chantier.

La démocratie participative et citoyenne ira au-delà de cette prévention, puisque les riverains seront invités aux 5 réunions publiques - en fonction des secteurs - pour la question des travaux afin d'apporter leurs avis et contributions.

UN PROJET 2 EN 1

Étant donné l'important dispositif mis en place pour la réalisation des travaux, il était judicieux de réfléchir au-delà du simple aménagement de voirie. Naturellement, la municipalité en a donc profité pour intégrer la création d'une piste cyclable afin de limiter les coûts et les nuisances afférentes. Mais surtout, la création de cet axe cyclable est un



« Si, à l'avenir, tous les nouveaux usagers se rendent à la gare en voiture individuelle, tout le quartier sera embouteillé et pollué : pour tous ceux qui le peuvent, nous faciliterons l'accès piéton, cyclable et par transports en commun ».



François Bernier, premier adjoint
Urbanisme, Patrimoine, Travaux et voirie

TRAVAUX AV. JEAN JAURES	C.C.P.R	COMMUNE
Coût des travaux	1.4 M d'euros	440 000 €
Réseaux et compétences	Eau potable et assainissement collectif	Eaux pluviales
Ampleur du projet	2,3 km de réseau vont être remplacés	
Durée des travaux	Début février 2022 à mai 2023	

pari sur l'avenir : en effet, avec la fin espérée de la pandémie, le Léman Express va bientôt atteindre son rythme de croisière.

En outre, d'ici à 6 ans, il y a aura 14 trains de plus en direction de Saint Gervais et nous passerons alors de 38 à 52 trains par jour. Le renforcement de la ligne vers Annecy se profile à plus long terme. Le trafic ferroviaire va donc s'intensifier, c'est une excellente évolution. Mais si tous les usagers de la SNCF gagnent la gare en voiture individuelle, le quartier sera saturé, le matin et le soir, par les embouteillages. L'objectif de cet aménagement est donc d'anticiper l'afflux de circulation et de limiter le trafic automobile à moyen et long terme tout en favorisant le cycliste et le piéton !

Parallèlement à ces travaux et dans le cadre du projet Petites Villes de Demain, une étude sera réalisée sur le quartier gare (plus d'infos dans notre dossier du mois).

La population sera également associée à cette réflexion, notamment à propos du devenir du site Euromaster racheté par la CCPR. Pour l'heure, il est envisagé d'en faire un parking, cependant, la consultation citoyenne est susceptible de changer les choses...



La parole aux citoyen.ne.s

Nous avons donné la parole à la population à propos du devenir du site de l'ancien hôpital Andrevetan. Cette démarche, appelée démocratie participative, sera mise en œuvre sur ce projet de réaménagement de l'avenue Jean Jaurès. En raison des contraintes sanitaires, la municipalité organise ces réunions publiques en visioconférence par l'intermédiaire d'un lien internet. Cette modalité ne facilite pas les échanges, mais dès que cela sera possible, les réunions publiques se dérouleront en présentiel.



2021 aura vu le début des travaux du Club house.



Pour la municipalité de la Roche-sur-Foron, l'année s'achève avec une certaine fierté. La fierté d'avoir amorcé une certaine partie des projets prévus sur la mandature, mais aussi la reprise, en 2021, d'une année post Covid presque normale.

Bien que 2021 ait été une année de reprise perturbée, le bilan est positif. On notera sur le plan événementiel que les associations ont pu reprendre, en partie, leurs activités en respectant certaines mesures sanitaires, tandis que la ville accueillait, une fois de plus, le passage du Tour de France. Une symbolique forte que la Tour des Comtes affichait fièrement avec, à son sommet, les couleurs du meilleur grimpeur.



Dans un autre registre, mais avec la même cadence de « grimpe », on retiendra la spectaculaire avancée de la nouvelle halle de Rochexpo. Très vite sortie de terre, on a assisté tout au long de l'année à l'assem-

blage de son immense charpente en bois qui abritera bon nombre d'exposants et de professionnels pour les décennies à venir. En lien avec ce projet, on remarquera le nouvel aménagement de la route départementale 1203 qui offrira donc un accès direct au Parc des Expositions.



Toujours dans la partie aménagement, on clôture l'année avec la réfection des escaliers place Neuvière qui mène au chemin du Foron. Vous ne l'aurez peut-être pas remarqué et c'est bien normal, mais les Personnes à Mobilité Réduite sûrement : des travaux d'accessibilité sur les trottoirs ont permis d'ajouter des bandes de guidage pour leur faciliter la vie.

NOS RÉTROSPECTIVES



Enfin, et c'est une première, la mairie de La Roche-sur-Foron aborde un virage écologique en intégrant une chaudière polyvalente à pellets dans ses équipements publics. La salle publique d'Orange a été la première à profiter de ce changement dont le coût de fonctionnement a été divisé par 5 : 2 400 € eu lieu de 12 000 € précédemment.

L'année 2021 a également le début des travaux des vestiaires du Club house ou encore l'implantation des autos-partage avec Citiz ou de l'emplacement de covoiturage avec Hé!Leman.

Toujours dans une démarche durable et de proximité, La Roche-sur-Foron a fêté cette année passée la mise en place d'un marché bio.

Ont été initiées : l'amélioration de la lutte contre les violences faites aux femmes avec la distribution du violentomètre imprimé sur des sacs à pain, ou encore la première démarche participative avec l'approbation de l'aménagement du site de l'ancien hôpital Andrevetan.

La commune de la Roche-sur-Foron est propriétaire de l'immeuble sis 156 avenue Charles de Gaulle, qui abritait auparavant la caserne des pompiers. Ce lieu proche du centre-ville est propice à l'accueil des services d'intérêts collectifs comme des activités municipales et/ou associatives.

Dans ce cadre, la ville a permis l'ouverture d'un tiers-lieu, lequel pourra jouer un rôle important au sein de la commune dans le domaine de la transition écologique.

L'association « *Tiers Lieu du Pays Rochois* » a donc été créée en 2021 pour donner une existence juridique et un cadre à une ambition partagée par un collectif d'associations. L'ambition est de pérenniser des activités existantes et d'expérimenter de nouvelles activités respectueuses de l'humain et de son environnement.

**Plus écologique,
la nouvelle chaudière
à pellets qui équipe la
salle publique d'Orange
va permettre un coût de
fonctionnement divisé
par 5 !**





Le début d'année commence avec un changement important au niveau des services municipaux : dès le 1^{er} janvier 2022, les demandes d'autorisations d'urbanisme doivent s'effectuer en ligne.

Aussi, il est toujours possible de déposer des dossiers d'urbanisme par voie postale, mais le numérique doit être la règle. Cette mesure de dématérialisation s'applique pour toutes les communes de plus de 3500 habitants et permet une plus grande facilité de suivi des dossiers, aussi bien pour les professionnels que pour les particuliers.

Les avantages de cette nouveauté permettent une économie de papier au même titre que la plateforme Chorus, mise en place en 2021, qui avait permis de dématérialiser la facturation.

Pour effectuer vos démarches en ligne, veuillez-vous rendre sur le site <https://sve.sirap.fr>

PARTAGE DU CŒUR DE VILLE ET DE L'ESPACE PUBLIC

Grande nouveauté cette fois sur le volet de la mobilité douce avec un projet de voirie de plus grande ampleur : l'aménagement d'une « zone de rencontre ». Cet espace est un ensemble de voies où cohabitent voitures, cyclistes et piétons et où la priorité est absolue pour ces derniers, même si des trottoirs sont présents. Ces zones ont fait leurs preuves dans plusieurs villes d'Europe, et la vitesse de circulation des autres usagers est toujours limitée à 20 km/h.

Pour le moment, il n'a pas encore été défini d'emplacement, mais la concertation citoyenne permettra aux Rochois.es de s'exprimer en temps voulu. C'est le souhait de la municipalité qui souhaite continuer en 2022 avec les démarches participatives instaurées depuis le nouveau mandat. Là aussi, le lancement des études Tex dans le cadre de la requalification du secteur gare font l'objet de concertations qui permettront d'en savoir



d'avantage dans les mois à venir. Dans cette même perspective, cette année sera l'occasion de voir apparaître deux box à vélo. Il s'agit de consignes à vélos sécurisées - dont l'emplacement réduit seulement une place de stationnement automobile mais permet d'abriter 5 vélos contre le vandalisme et les intempéries. Son format ultra-compact ne nécessite aucuns travaux et offre un stationnement de proximité aux vélos et VAE en milieu urbain.

OBJECTIF : LA COHÉSION SOCIALE !

A La Roche-sur-Foron, les habitants sont invités à participer aux débats et aux réunions publiques en ce qui concerne les projets de la commune.

C'est dans cet état d'esprit de cohésion sociale que l'équipe municipale souhaite continuer en 2022. D'ailleurs, les conseils des seniors et des enfants qui ont été adoptés en 2021 et seront prochainement installés. Sur le même volet, la commune souhaite développer la médiation sur l'espace public pour les jeunes et les moins jeunes.

Le rôle du médiateur viendra en complémentarité



La création d'une zone de rencontre où cohabitent voitures, piétons et vélos sera l'un des enjeux de 2022



Le dossier Petites Villes de Demain est entre de bonnes mains.

Jean-Yves Broisin, adjoint en charge de l'économie et des finances a, à l'occasion du Congrès des maires de Haute-Savoie, remis ce dossier "PVD" à Joël Giraud, secrétaire d'Etat auprès de Madame la Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales.

Tandis que Jean-Claude Georget, Maire de La Roche-sur-Foron, le remettait au Premier Ministre.

Ce dossier comporte, entre autres, les études concernant l'aménagement du quartier de la gare et de la zone Tex et la Maison de Santé dans le bâtiment de la Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes.

avec la police municipale afin d'aller à la rencontre des jeunes aux parcs des sports ou au parc du château de l'Echelle dans un but préventif et non répressif. Le médiateur intervient aussi pour les affaires familiales ou les conflits de voisinages.

VILLE DU BIEN-ÊTRE ET DU BIEN-MANGER

Nous en avons parlé dans le précédent numéro, les travaux de la maison de santé débuteront cette année et va mettre l'accent sur le bien-être en général. Si cet établissement répond à la forte demande de médecine générale, ses locaux accueilleront des professionnels de santé dont l'objectif sera aussi de développer l'activité physique, la diététique ou encore le système cognitif. Enfin, la commune de La Roche-sur-Foron va établir cette année un projet alimentaire territorial en lien avec la Communauté de communes et l'ENILV dont l'objectif est de faire de la Roche-sur-Foron une vitrine du bien-manger et du bien-produire. On vous en dit plus au printemps !



Les deux futures consignes à vélo permettront de stationner son cycle à l'abri des intempéries.
(photo non contractuelle)

CONSTRUIRE & PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LA QUALITÉ DE VIE, C'est possible !



Domaine Hilvari - photo non contractuelle

L'équipe municipale arrivée en juin 2020 avec une étiquette écologique souhaite préserver la qualité de vie environnementale des Rochois.es, les espaces verts, les zones agricoles et les paysages.

Aujourd'hui, elle fait face à une pénurie de logements à prix abordables.

Il est donc impératif de construire suffisamment de logements, pour permettre à tous, en particulier aux jeunes Rochois qui quittent le domicile de leurs parents, aux ménages avec des jeunes enfants, aux personnes seules, aux personnes ayant des revenus modestes, de se loger décemment.

Dans la plupart des programmes de logements collectifs, nous imposons un minimum de 25 % de logements locatifs sociaux et 10 % de logements en accession sociale à la propriété, soit plus d'un tiers des constructions qui sont accessibles aux ménages ayant des revenus modestes, souvent des jeunes.

Pour concilier les 2 objectifs majeurs que sont la préservation de la qualité environnementale et la satisfaction des besoins en logements nouveaux, la Commune s'est dotée de deux instruments majeurs :

- Elle a adopté, en avril 2021, une Charte de la Construction Durable.

Cette Charte sert de base à la négociation avec les aménageurs et promoteurs, pour la délivrance des permis de construire.

Elle fixe les objectifs attendus en matière de biodiversité, de mixité sociale, de préservation du patrimoine, d'accessibilité, de qualité architecturale, de performance énergétique et de durabilité du bâtiment.

Elle est accompagnée de prescriptions applicables aux plantations de végétaux, pour promouvoir l'usage d'espèces locales, diversifiées et économes en eau.

- Elle a transformé le projet de construction d'un nouveau quartier de 580 logements environ dans la zone Tex en Eco-quartier.

Ce nouveau quartier constituera la principale zone de création de logements pour la décennie à venir.

Situé à proximité immédiate de la gare, il orientera fortement ses habitants vers l'usage du train pour leurs déplacements domicile / travail.

A 10 minutes du centre-ville à pied, il favorisera aussi les déplacements doux.

Sous l'impulsion de la commune et le consortium de 3 promoteurs qui porte ce projet s'est engagé dans une vraie démarche de labellisation Eco-quartier par l'Etat. La Préfecture sera appelée à contrôler chacune des étapes, de l'étude d'impact environnemental à la vérification de la réalisation des objectifs, plusieurs années après la fin du chantier.

Un groupement de riverains et une association écologiste ont dès l'origine été associés à la construction du projet.



Les 3 chantiers récemment engagés ou sur le point de l'être.

Via Rocca

- rue Lamartine

70 logements, dont 18 logements locatifs sociaux et 7 en accession sociale à la propriété.

Ce programme a valu à la commune l'attribution d'une prime de 90 000 € par l'Etat, du fait de son faible impact sur l'environnement (imperméabilisation des sols réduite).

Il a par contre entraîné l'abattage de plusieurs arbres, dont un platane remarquable.

En compensation 30 arbres de hautes tiges de plus de 8 ans (soit plus de 2 fois le nombre d'arbres abattus), ainsi que 6 300 arbustes et végétaux divers ont été plantés.

Hikari

- boulevard Pompidou

- 88 logements : 18 maisons individuelles et 70 logements collectifs, dont 18 logements locatifs sociaux et 9 en accession sociale à la propriété.

L'Orée du Foron

- rue de Soudine

- 46 logements, intégralement en logement social, locatif ou en accession à la propriété

Stocker les terres et remblais issus de la construction.

La Commune délivre des permis de construire pour répondre aux besoins de logements de la population.

Elle contraint les promoteurs à implanter en sous-sol la grande majorité des emplacements des parkings, pour réduire la place occupée par les voitures en surface. Cela engendre des volumes de décaissement de terre importants.

Or, aujourd'hui, tous les lieux de stockage de terres et remblais stables proches de La Roche sont presque saturés. Cela entraîne une multiplication des camions sur les routes pour évacuer ces remblais à plusieurs kilomètres du Pays Rochois.

En tant que municipalité écologiste et responsable, le stockage durable des remblais est pris en compte.

Ainsi, la commune travaille conjointement avec les services de l'Etat, à la création d'une ISDI (Installation de Stockage de Déchets Inertes) sur une zone éloignée de toute habitation, le long de l'autoroute en direction d'Annecy.

Cette zone a déjà accueilli par le passé les remblais issus de la construction de l'autoroute.

L'itinéraire d'accès empruntera les voies provisoires qui ont servi à cette construction et ne traversera aucun hameau.

Le classement officiel en ISDI permettra un contrôle constant, par les services de l'Etat, de la composition des remblais, de leur origine (pour interdire, en particulier, les remblais venant de Suisse), de la mise en œuvre correcte des dépôts et du retour à un usage agricole à l'issue de la période d'utilisation du site.





GROUPE MAJORITAIRE AVEC LES ROCHOIS.ES

Notre ambition est de faire de La Roche « la Ville du construire ensemble ».

La Municipalité va initier une démarche de démocratie participative à travers la création de comités consultatifs, avec la volonté d'être à l'écoute des Rochois.es, de vous associer et d'adapter les projets municipaux au plus près de vos besoins.

Ces instances d'information et de concertation, seront réparties sur cinq secteurs géographiques afin de faciliter la dynamique participative. Les membres de ces comités seront invités à imaginer le devenir de notre ville, de nos quartiers, sur le moyen et le long terme. La participation collective, des plus jeunes aux seniors, favorisera l'élaboration de projets citoyens, avec un budget propre dédié.

Les travaux seront orientés dans une visée constructive, propice à l'amélioration de la qualité de vie des Rochois.es. Une charte définira les principes de fonctionnement garantissant la diversité de cette participation citoyenne.

Les membres s'investiront dans l'intérêt général et s'abstiendront de toute démarche de prosélytisme politique, religieux, philosophique ou associatif.

Ces Comités seront composés d'une vingtaine de membres désignés par collège : des habitants volontaires et tirés au sort sur les listes électorales, des représentants d'associations, des acteurs économiques, et des élus de la majorité et des minorités.

Nous invitons tous les Rochois.es à s'y engager.

Mail : aveclesrochois.es@gmail.com

GROUPE MINORITAIRE VOUS, NOUS, POUR LA ROCHE

Future piste cyclable de l'avenue Jean Jaurès : nous invitons le Maire et sa majorité à la réflexion et à l'écoute.

Le 9 décembre, le projet d'aménagement cyclable de l'avenue Jean Jaurès a été présenté aux minorités, à un collectif de riverains et à des associations d'usagers du cycle. Il est simple : mettre en place une piste cyclable tout le long de l'avenue Jean Jaurès, du centre-ville jusqu'à la gare.

L'objectif est de permettre aux usagers du train de se rendre à la gare à vélo pour limiter le stationnement dans le quartier. D'accord. Mais, le projet en l'état supprimera 50 places de stationnement, dont une grande partie en centre-ville ; Il ne prend pas en compte les contraintes des établissements sur son passage dont l'activité sera fortement impactée. Nous pensons notamment à la MJC, à l'école Notre-Dame ou aux artisans et commerçants ; Il a été construit sans qu'aucun comptage des usagers du cycle ne soit réalisé, sans prendre en compte l'impact du renvoi de véhicules sur les axes à proximité et sans être intégré dans un schéma de circulation global.

Les minorités, le collectif de riverains et les associations ayant participé au groupe de travail ont soulevé des problématiques et apporté de nombreuses propositions pour amender ce projet et faciliter la cohabitation entre les usagers de la route.

Si la réflexion et l'écoute attendues ne sont pas au rendez-vous, nous serons mobilisés pour limiter la dégradation de vos déplacements quotidiens.

Mail : contact@vnpr.fr

GROUPE MINORITAIRE LA ROCHE POUR DEMAIN

Meilleurs vœux 2022 !

Malgré une année difficile à plusieurs égards, nous souhaitons que ces fêtes de fin d'année apportent à chacun d'entre vous la joie et l'espoir. Nous vous souhaitons à vous ainsi qu'à vos proches le meilleur pour cette nouvelle année 2022 !

Piste cyclable Jean Jaurès : notre action pour un aménagement équilibré, adapté et utile à tous

Le projet de piste cyclable reliant le centre-ville à la Gare a été lancé par la municipalité. Vous nous avez fait part de vos interrogations, nous les avons portées auprès de la majorité en participant aux débats et en demandant de modifier le projet sur des points cruciaux. Notre ligne reste la même : développer la pratique du vélo, garantir l'accès à nos commerçants et offrir un stationnement adapté aux besoins.

De l'irrespect et de l'emportement du Maire

Nous regrettons l'attitude désinvolte et agressive du Maire pendant les questions orales des conseils municipaux, ainsi que son mépris envers les groupes minoritaires. Nous ne pouvons tolérer que notre droit à nous exprimer pour défendre les intérêts de la population soit limité à des questions courtes et à des réponses évasives !

Quelle lenteur !

Elle devait être la priorité des priorités de leur programme. Et pourtant, deux ans que les Rochois attendent leur maison de santé, sans que rien ne sorte de terre, malgré les belles paroles. Nous ne pouvons que regretter le manque de sérieux et de volonté ainsi que l'hypocrisie du Maire sur ce sujet pourtant urgent et indispensable.

Mail : contactlrpd@gmail.com

Facebook : La Roche pour Demain



Si écrire un livre, un recueil de poésie, un récit constitue une véritable aventure, publier et faire connaître sa passion relèvent de l'odyssée !

Combien d'auteurs voient leurs œuvres, quelles que soient leurs qualités, condamnées à l'anonymat, à l'indifférence ou à l'oubli. C'est à partir de ce constat qu'Isabelle et Marc Ravier ont fondé une association loi 1901 dans le domaine de l'édition et l'ont nommée « e.zaboo éditions ».

Ils nous racontent cette formidable épopée qu'ils mènent à La Roche-sur-Foron

Comment est né le projet « e.zaboo éditions » ?

« A l'instar du sport démocratisé et de ses représentations publiques sur tous les terrains, l'expression littéraire doit aussi être reconnue et représentée dans la cité. Les auteur.e.s doivent pouvoir sortir de l'ombre, mettre de côté toute forme de gêne et parfois de honte, même si, nous pouvons le concevoir, écrire c'est "libérer de l'intime".

Ayant été confrontés à ces difficultés, il s'imposait à nous d'aider et de créer un moyen de mettre en lumière des jeunes et des moins jeunes, voire des groupes désireux de publier un ouvrage. Ainsi, notre association « e.zaboo » (diminutif d'Isabelle) est née ! »

Comment une association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 peut-elle devenir une maison d'éditions ?

« Avec Michèle Bernard, Michèle Berthelot, Paulette Léchère, Emilie Lambry, « e.zaboo éditions » s'est étoffée de membres bénévoles. L'association a pour objectif d'accompagner les auteur(e)s locaux en leur fournissant gratuitement les compétences d'une véritable maison d'édition (comité de lecture, correctrices, mise en œuvre, contact imprimeurs). La gratuité des prestations donne toute sa légitimité à une association de type 1901, sans but lucratif. »

A quel type d'auteur(e) s'adresse e-zaboo éditions ?

« La production peut être réservée à un cercle restreint (famille, entourage proche) avec un tout petit tirage, ou avoir une visée plus importante. Cela se décide avec l'auteur(e). »

Alors si l'écriture vous tente, « e.zaboo éditions » sera le partenaire idéal pour vous aider à exprimer et affirmer votre talent.

E.zaboo éditions - Marc ou Isabelle Ravier
74800 la Roche sur Foron
Tél 06 12 78 30 66
www.ezaboo-editions.fr

INFOS PRATIQUES

RECENSEMENT DES FRONTALIERS

Chaque année, le Département de la Haute-Savoie reçoit du Canton de Genève une dotation, au titre de la Compensation Financière Genevoise, pour toute personne travaillant dans le canton de Genève et résidant sur le département (Fonds de Rétrocession Genevois ; une partie est reversée à notre Commune). Si vous êtes frontalier et que vous habitez La Roche-sur-Foron, quelle que soit votre nationalité, faites-vous connaître auprès du service population. **PIÈCES À FOURNIR** : Le permis frontalier, un justificatif de domicile récent si l'adresse est différente sur le permis ou votre pièce d'identité suisse.

ELECTIONS

En vue des élections présidentielles des **10 et 24 avril 2022** et des élections législatives des **12 et 19 juin 2022**, vous pouvez déposer votre demande d'inscription jusqu'au **6^{ème} vendredi avant une élection** :

Seules les personnes se trouvant dans une situation particulière ont un délai supplémentaire.

JEUNES DE 18 ANS :

Un Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit d'office sur les listes électorales, s'il a accompli les démarches de recensement à 16 ans.

Votre anniversaire est après ce 6^{ème} vendredi et jusqu'à la veille du 1^{er} tour :

Si vous n'êtes pas inscrit, vous devez demander votre inscription sur les listes électorales à la mairie au plus tard le 10^e jour précédant le 1^{er} tour de l'élection. **Vous pourrez voter lors des 2 tours de l'élection.**

Votre anniversaire est du jour du 1^{er} tour et jusqu'à la veille du 2^d tour :

Si vous n'êtes pas inscrit, vous devez demander votre inscription sur les listes électorales à la mairie au plus tard le 10^e jour précédant le 1^{er} tour de l'élection. **Vous pourrez uniquement voter lors du 2^d tour de l'élection.**

Pour les personnes devenues françaises après le 6^{ème} vendredi d'une élection, la procédure est la même.

Pour pouvoir voter lors des élections présidentielles, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 2 mars 2022 (en ligne) ou jusqu'au 4 mars (par formulaire à imprimer, ou sur place à la mairie ou consulat).

Pour pouvoir voter lors des élections législatives, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mai 2022 (en ligne) ou jusqu'au 6 mai 2022 (par formulaire à imprimer, ou sur place à la mairie ou consulat).

Le principe est le même pour les jeunes de 18 ans et pour les personnes devenues françaises. Vous pourrez avoir de plus amples informations sur le site du service public : **www.service-public.fr**

DÉCÈS

Ils nous ont quittés...

WALTER Marie	4 septembre 2021
VALENTINI Pierre	7 septembre 2021
DESMOULINS Arlette	10 septembre 2021
MAËDER André	11 septembre 2021
GENIN Denise	13 septembre 2021
CANALE Antonino	13 septembre 2021
PASSAQUAY Serge	13 septembre 2021
SMARA Louiza	16 septembre 2021
OURDOUILLIÉ Christiane	18 septembre 2021
HUISSOUD Gérard	20 septembre 2021
MUSCAT Sylvia	20 septembre 2021
SECRET Simone	20 septembre 2021
BRASIER René	21 septembre 2021
RÉTIF Jacqueline	1 ^{er} octobre 2021
DELATTRE Jean	2 octobre 2021
MENONI Eugène	13 octobre 2021
GAIDON Georges	16 octobre 2021
FOYET Daniel	19 octobre 2021
PEYTAVIN Joël	21 octobre 2021
BARDOUX Alosia	27 octobre 2021
COLLOMB Lucienne	6 novembre 2021
BASLER Rolf	8 novembre 2021
TULLES Marie	9 novembre 2021
NICOLLET Pierre	20 novembre 2021
HOTTOIS Marthe	22 novembre 2021
MILLET Paulette	24 novembre 2021
GERLIER Madeleine	27 novembre 2021
CHOMAT Paulette	28 novembre 2021

NAISSANCES

Bienvenu.e.s !

CICCOTELLI Rose	5 septembre 2021
CHARNAUD Alban	11 septembre 2021
LOUBERT CHEVALIER Gabriel	9 septembre 2021
GUIGUE Neyla	7 septembre 2021
CATALANO Axelle	9 septembre 2021
WILLEMSE Romie	15 septembre 2021
WILLEMSE Marie	15 septembre 2021
BARGHOUTI Ilyes	11 octobre 2021
POLAT Ali-Imran	16 octobre 2021
LECLERCQ SAPONE Ilan	20 octobre 2021
MOREAU Louis	18 octobre 2021
GAILLARD Hugo	23 octobre 2021
COTTERLAZ-RANNARD Alan	24 octobre 2021
REICHMUTH Suzanne	29 octobre 2021
PONTHUS Lou	30 octobre 2021
FATOUAK Eden	31 octobre 2021
PREVOST Charlie	1 ^{er} novembre 2021

Recensement Population 2022

Du 20 janvier au 26 février 2022, 8 % de la population rochoise sera recensée. Si vous êtes concerné.e.s cette année par l'enquête, deux agents recenseurs vous remettront ou déposeront à votre domicile des documents. Plus d'infos ici : **www.le-recensement-et-moi.fr**

Ils se sont dit "OUI" !

MARIAGES

GONÇALVES ARAUJO Jean-Paul et MOINE Nathalie	11 septembre 2021
SARGSYAN Harutyun et MISAKYAN Teresa Arturi	7 octobre 2021
JACQUOT Garance et BUFFET Adrien	9 octobre 2021
CAMPILLO Mickaël et DJENNADI Sandra	16 octobre 2021
KUBLER Alexandre et CHICARD Caroline	29 octobre 2021
RABY Jean-Baptiste et MOLLET Margaux	20 novembre 2021



**"La musique
et l'odeur du bois,
c'est ça qui m'a plu !"**



Ce mois-ci, notre portrait sera double : impossible de dissocier Thibaut et Anne-Flore tant les deux font la paire ! Ce jeune couple de luthiers occupe l'atelier Martinier dans la rue du plain château et partage une passion commune pour la restauration de violons. On s'accorde à dire qu'ils "s'accordent" aussi bien qu'ils accordent leurs instruments...

Niché dans le vieux bourg de La Roche-sur-Foron, l'atelier vaut le détour avec sa façade qui semble empreinte d'histoire autant que la rue en elle-même ! C'est à cette adresse qu'on retrouve Thibaut et Anne-Flore qui nous accueillent avec leur tablier façon « top chef ». Pas de grande cuisine cette fois, mais du grand art ! Pas de spécialités culinaires en vue, mais les effluves du bois et du vernis qui mijotent ensemble pour gagner encore quelques décennies... Voilà la recette qui semble faire battre le cœur de nos deux artisans installés ici depuis 2014.

Originaire de Sallanches et passionné de musique Thibaut va être séduit par l'artisanat à travers une connaissance : « *J'ai rencontré quelqu'un qui avait son atelier en bois dans son garage. Déjà à l'époque, je trouvais qu'il faisait des choses incroyables. Puis la musique et l'odeur du bois, c'est ça qui m'a plu ! J'avais ensuite le choix entre la joaillerie et la lutherie, j'ai choisi la musique* ». Le parcours d'Anne-Flore est quelque peu différent. Née à Saint-Nazaire, c'est

sa pratique du violoncelle depuis l'âge de 8 ans et sa passion pour la musique qui va la conduire vers cette profession. C'est donc à l'école nationale de Lutherie, à Mirecourt, dans les Vosges, qu'elle va tomber sous le charme du métier, mais pas que...

Aujourd'hui, le couple partage donc le même métier, le même toit et aussi le bonheur de leur jeune fille de 7 ans. Bien que travailler ensemble n'est pas chose commune, leur activité semble être réglée comme du papier à musique. Anne-Flore le confirme : « *C'est vrai, on s'entend très bien. A l'atelier, on fait les mêmes choses même si Thibaut a plus de facilité sur certaines opérations. En dehors, on arrive quand même à rentrer à la maison sans trop parler boulot* ».

De toute évidence, la complicité entre nos deux luthiers ajoute un charme certain à cet atelier qui semble avoir conservé son esprit d'antan. On vous encourage à aller y jeter un œil tant le travail du bois et la magie de la restauration restent un art à part entière. Surtout que vous y serez bien reçus.

Atelier Martinier - Luthiers du quatuor

62 Rue du Plain Château
74800 La Roche-sur-Foron.
www.atelier-martinier.fr

NOUVEAU

En 2022, la commune vous offre
2 services gratuits !

téléalerte.))
PAR ciitélécom

**SYSTÈME D'ALERTE
À LA POPULATION**

Votre service d'alerte
à la population :

La mairie se dote de téléalerte, un système d'appels automatisé, destiné à alerter dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population de la commune, en cas de situation de crise (inondations, tempêtes, accidents industriels, incident sanitaire ou autres catastrophes).



Comment recevoir les alertes de votre commune ?

C'est très simple :

Renseignez notre formulaire en ligne pour chaque adulte du foyer ou de l'entreprise afin qu'il puisse être alerté personnellement :

[Site web : Mairie de la Roche-sur-Foron](#)

Vous pouvez à tout moment modifier vos informations ou vous désinscrire via le formulaire, à l'aide de l'adresse courriel et du mot de passe fournis lors de votre inscription.

En cas d'alerte, la Mairie de La Roche-sur-Foron adressera un message (téléphone, SMS ou courriel) aux personnes figurant sur son fichier.



**APPLICATION CITOYENNE
PAR NOTIFICATION**

Votre application mobile
citoyenne :

Votre mairie met à votre disposition l'application mobile citoyenne OYÉOYÉ.

Avec OYÉOYÉ vous pouvez :

- Recevoir des informations de votre mairie par notification,
- Envoyer des signalements pour contribuer à la sécurité et au bien-être de tous.

Comment recevoir les informations de votre commune ?

Il vous suffit de télécharger l'appli' !

IOS



ANDROID

